peace. Having alluded to the other paragraphs of the address, the hon. gentleman sat down amid cheers.

Mr. Bolton, in seconding the Address, said he would not trouble the House at any great length. It was gratifying to have His Excellency's assurances of the prevalence of peaceful counsels among the nations of the earth, giving the Dominion the assurance that it might continue to enjoy the peace it had hitherto been blessed with. In future, he trusted their resources would be devoted to the extension of the peaceful and industrial interests of the Dominion. In view of prospective large additions to the Dominion, it was to be hoped that those peaceful sentiments would continue to prevail, and that the resources of the Dominion would be largely increased. Having expressed his gratification that Newfoundland had asked for admission into the Union, he expressed the pleasure he felt at the prospect that the discontent of Nova Scotia would be allayed. He was sure that for wrong done to Nova Scotia, if any, reparation would be made. That was something against which not a voice would be raised. There were other topics of great importance alluded to in the speech; but they did not at that stage require a more extended notice. He had great pleasure in seconding the motion for the adoption of the address.

The Speaker having put to the House the adoption of the first paragraph of the address,

Hon. Mr. Holton said that before proceeding to the debate on the address, he desired to call the attention of gentlemen on the Treasury Benches to the necessity for offering to the House explanations touching the changes made since last session in the constitution of the Government. They all heard the rumour that a distinguished member of the House who had been in strenuous opposition to the Government during the whole of last Session, and not only in strenuous opposition to the Government, but to the fundamental laws of the country, had become a member of the Government. It was to be taken for granted that the Government

tion sur les lacs Huron et Supérieur. Il faudrait un plus grand nombre de bateaux à vapeur et des ports de refuge supplémentaires. Pour ce qui est de l'admission de Terreneuve dans l'Union, la Chambre, il va sans dire, sera pleinement d'accord avec lui pour dire que ce serait là un événement heureux. Une fois que l'Union sera ainsi complète, la force et la paix seront garanties. Ayant fait allusion aux autres paragraphes de l'Adresse, le député s'assied sous les applaudissements.

M. Bolton en appuyant l'Adresse, dit qu'il n'a pas l'intention d'accaparer longtemps l'attention des députés. Il est satisfait de ce que Son Excellence l'ait assuré que des conditions pacifiques règnent au sein des nations du globe, et que le Dominion assurément pourra continuer à jouir de la paix dont il a bénéficié jusqu'à maintenant. Dans l'avenir, il est sûr que les ressources du Dominion seront consacrées à l'essor des intérêts industriels et pacifiques de celui-ci. Compte tenu de l'addition éventuelle de nouveaux grands territoires au Dominion, il espère que ces sentiments pacifiques continueront de prévaloir et que les ressources du Dominion en seront largement accrues. Ayant exprimé son plaisir du fait que Terreneuve a demandé à se joindre à l'Union, il a exprimé le plaisir qu'il a ressenti en constatant qu'il sera possible d'appaiser le mécontentement qui règne en Nouvelle-Écosse. Il est assuré qu'on pourrait réparer les torts causés à la Nouvelle-Écosse, s'il y a lieu. Personne ne s'y opposera. Il fait ensuite allusion à plusieurs autres sujets d'importance contenus dans l'Adresse, dont il n'est pas nécessaire, à son avis, de parler davantage pour le moment. Il se fait un plaisir d'appuyer la motion pour l'adoption de l'Adresse.

L'Orateur ayant présenté à la Chambre l'adoption du premier paragraphe de l'Adresse,

l'honorable M. Holton dit qu'avant de passer au débat sur l'Adresse, il désirerait que les députés qui s'occupent du domaine du Trésor, donnent à la Chambre des explications visant les changements qui ont été apportés depuis la dernière session dans la constitution du Gouvernement. Tous les députés connaissent la rumeur, selon laquelle un membre distingué de la Chambre, qui s'était opposé énergiquement et avec violence durant toute la dernière session, non seulement au Gouvernement, mais encore aux lois fondamentales du pays est devenu membre du Gouvernement. Il va sans dire que le Gouvernement se doit d'informer la Chambre des motifs